

FICHE DE POSTE

Médecin d'appui

Contexte

L'Espace Autonomie Santé/Dispositif d'Appui à la Coordination, porté par l'association Appui au Parcours de Santé, répond aux 3 missions principales suivantes :

- Accueil, information et orientation des personnes en perte d'autonomie et leur entourage, ainsi que des professionnels vers les ressources sanitaires, sociales et médico-sociales du territoire.
- Appui à l'organisation des parcours de vie afin de favoriser le maintien à domicile, de prévenir les ruptures de parcours et de réduire les hospitalisations évitables : analyse des besoins et accompagnement des personnes, appui aux professionnels de santé concernant leurs patients en situation complexe.
- Animation de la concertation territoriale des acteurs du territoire afin de renforcer leurs compétences dans l'organisation des parcours et de favoriser le travail coordonné et l'accès aux soins.

Rattachement hiérarchique

Direction

Spécificités du poste

Statut cadre - Coefficient 937

Temps partiel : 1 journée par semaine (ou 2 demi-journées)

Salaire brut : 833 € + prime ancienneté + prime présence 5%

Lieux d'exercice : Saint-Avé et/ou Auray

Liens fonctionnels

Professionnels salariés de l'association

Professionnels de santé et particulièrement les médecins traitants

Tous professionnels ayant un lien avec l'organisation de l'association

Mission (finalité du poste)

Dans le cadre des actions du DAC porté par l'association, le médecin d'appui contribue aux missions du dispositif visant à assurer aux personnes un parcours de santé adapté à leurs besoins, quel que soit l'âge ou la pathologie. Il contribue, en lien avec l'équipe interne, à l'appui aux professionnels et à l'accompagnement des personnes suivies dans le cadre du dispositif. Il intervient en subsidiarité et toujours en soutien et en appui du médecin traitant.



Principales activités

Apporter un appui médical à l'équipe de coordination et contribuer à la recherche de solutions pour accompagner les situations individuelles :

- Participer aux staffs internes
- Prendre part à l'évaluation des situations, émettre un avis sur les plans d'aide élaborés
- Prendre part à des concertations pluriprofessionnelles

Favoriser les liens avec les médecins de ville et hospitaliers dans un objectif de coordination des parcours :

Intervenir en appui de l'équipe auprès de ses pairs et des professionnels de santé de 1^{er} recours, notamment afin d'améliorer les parcours de santé des personnes accompagnées.

Favoriser le développement de partenariats avec les ressources médicales et paramédicales du territoire :

Contribuer, en lien avec le responsable de la coordination territoriale et le responsable de la coordination clinique, au développement de partenariats avec les professionnels de santé de 1^{er} recours.

Autres activités

Participer en tant que de besoin à la démarche qualité et à l'élaboration du rapport d'activité.

Compétences requises

- ✓ Bonne connaissance des acteurs et des dispositifs des champs sanitaire, social et médico-social
- ✓ Force de proposition
- ✓ Capacité à mener une réflexion éthique
- ✓ Adaptabilité, réactivité, sens de la médiation
- ✓ Goût pour le travail en équipe et pour l'animation
- ✓ Aisance avec l'informatique

Conditions d'accès

- ✓ Médecin en exercice libéral (généraliste ou spécialiste), ou médecin hospitalier ayant une expérience en médecine générale.
- ✓ Compétences en gériatrie, oncologie, psychiatrie appréciées
- ✓ Permis B et véhicule personnel

Contact : Sylvie ALRIC MÉTAYER – Tél. 02 97 58 80 56 / 06 42 36 13 10

sylvie.metayer@aps56.org